



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25/10/2022

FRANCE 2030 : 5 PREMIERS LAUREATS DE L'APPEL A PROJETS « TERRITOIRES INTELLIGENTS ET DURABLES » ET UNE SECONDE VAGUE OUVERTE AVEC UN VOLET « INTELLIGENCE ARTIFICIELLE »

Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, Olivier Klein, ministre délégué chargé de la Ville et du Logement, et Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, annoncent les lauréats de la première vague de l'appel à projets « Territoires intelligents et durables » de France 2030. Ils rappellent également que l'appel à projets est complété par un volet « Intelligence Artificielle » pour la seconde vague prévue en novembre 2022.

5 PREMIERS LAURÉATS DE L'APPEL À PROJETS « TERRITOIRES INTELLIGENTS ET DURABLES »

Doté d'une enveloppe globale de 30 millions d'euros de France 2030, **cet appel à projets vise à soutenir principalement les collectivités territoriales, syndicats mixtes ou syndicats intercommunaux (et autres formes associées) ayant pour ambition d'apporter une solution à un problème de pilotage de politiques publiques ou d'améliorer la gestion ou l'exploitation d'un ou plusieurs services aux usagers.**

Ce dispositif qui s'inscrit dans la stratégie nationale d'accélération « solutions pour la ville durable et les bâtiments innovants » entend réaliser l'ambition de développer des « territoires intelligents et durables », et en particulier à contribuer à :

- la **structuration de modèles économiques, de modèles de gouvernance et d'outils d'évaluation** répondant au concept de « territoire intelligent » ;

- **l'émergence de solutions reposant sur l'exploitation de données, souveraines et adaptées** aux spécificités des services publics territoriaux ;
- **la structuration d'un écosystème national d'acteurs**, basé sur des expériences de « territoires intelligents et durables », favorisant le partage de retours d'expériences, la mise en place de méthodes et la diffusion de bonnes pratiques dans une optique de répliquabilité.

Sur les 16 candidatures déposées sur la première vague, 5 projets ont été sélectionnés (description en annexe) :

| Porteur | Région |
|---|----------------------|
| Syndicat départemental d'électrification du Finistère | Bretagne |
| Syndicat intercommunal d'énergie de l'Ain | Auvergne-Rhône-Alpes |
| Toulouse Métropole | Occitanie |
| Région Grand Est | Grand Est |
| Syndicat Audois de l'énergie et du numérique | Occitanie |

UNE SECONDE VAGUE COMPLETEE PAR UN VOLET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

Pour la seconde relève, un financement supplémentaire de France2030 est prévu pour des projets de **démonstrateurs d'intelligence artificielle (IA) frugale au service des objectifs de décarbonation et de transition énergétique des territoires** » (DIAT) dans le cadre de la stratégie nationale d'accélération pour l'intelligence artificielle

Complémentaire du volet « Territoires intelligents et durables » et permettant d'aller plus en profondeur sur les questions de science de la donnée et d'IA, **ces démonstrateurs auront pour objectif de faire usage d'une IA frugale en énergie et/ou en données au service des défis et objectifs environnementaux des collectivités territoriales et des services publics ou intérêts collectifs dont elles ont la responsabilité, tout en validant en environnement réel des technologies d'acteurs émergents et à la pointe de l'état de l'art.**

Les projets lauréats auront pour ambition **d'apporter une solution à un problème de pilotage des politiques publiques ou d'améliorer la gestion ou l'exploitation d'un ou plusieurs services aux usagers.** Les politiques et services cibles regroupent l'ensemble des domaines d'action territoriaux vus sous l'angle de la transition écologique.

Opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat, cet AAP dispose d'une seconde vague ouverte jusqu'au 7 novembre 2022 à 17h.

Le cahier des charges et le dossier de candidature sont téléchargeables et à déposer sur le site : <https://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com>

Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, a déclaré : « *La ville durable est un enjeu majeur que France 2030 stimule et encourage. Je tiens à souligner toute l'importance que revêtiront ces premières solutions pour la ville durable et le bâtiment innovant. Elles*

s'appuient, sur un usage intelligent de la donnée, or numérique du XXIème siècle. Souveraines et adaptées aux spécificités des territoires, ces solutions visent un passage à l'échelle réussi tout en tenant compte des impacts environnementaux. J'adresse mes sincères félicitations aux premiers lauréats du programme France 2030 en faveur des « territoires intelligents et durables. »

Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la transition numérique et des télécommunications, a déclaré : *« Je suis très heureux aujourd'hui de voir que nos territoires font le pari des nouvelles technologies pour développer de nouveaux usages pour nos concitoyens. Nous renforçons cette dynamique avec la seconde vague de l'appel à projets, puisqu'il s'agira en plus de s'appuyer sur des outils d'intelligence artificielle pour améliorer le pilotage, et donc l'attractivité, des territoires. Le numérique doit être au service de tous et c'est ce que nous réalisons au quotidien, avec France 2030. Bravo aux lauréats de cette première vague ! »*

Olivier Klein, ministre délégué chargé de la ville et du logement, a déclaré : *« J'adresse mes sincères félicitations aux premiers lauréats du programme France 2030 en faveur des « territoires intelligents et durables ». La donnée et les infrastructures numériques sont de puissants leviers pour accélérer la transition écologique des villes, au service des habitants comme des collectivités. Elles apportent des réponses concrètes et efficaces aux défis de la sobriété, de l'inclusion sociale et du développement territorial. En d'autres termes, elles sont une composante essentielle de la ville de demain ».*

Contacts presse :

Ministère de la Transition numérique et des Télécommunications

01 53 18 43 42

presse@numerique.gouv.fr

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

presse@ecologie.gouv.fr

Ministère chargé de la ville et du logement

01 40 81 10 71

presse.mvl@ville-logement.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr

Banque des Territoires

01 58 50 23 07

julia.andre-jallerat@caissedesdepots.fr

Annexe – Description des projets lauréats de la vague 1

| Porteur | Région | Description du projet |
|--|-----------------------------|---|
| Syndicat départemental d'électrification du Finistère | Bretagne | <p>Consolidation de la stratégie territoriale de territoires intelligents en complétant les infrastructures existantes (infrastructure cœur de réseau, plateforme d'API) par le déploiement à grand échelle d'une infrastructure Lora.</p> <p>Déploiement de services d'objets connectés dans une logique de transition énergétique, de réduction des impacts environnementaux et d'amélioration des services publics (éclairage public, efficacité énergétique des bâtiments, collecte des déchets, qualité de l'air intérieur).</p> <p>Définition d'un modèle économique permettant de rendre accessible les services d'objets connectés à des collectivités de petites tailles via le partage, la mutualisation et le cofinancement de ces infrastructures</p> |
| Syndicat intercommunal d'énergie de l'Ain | Auvergne-Rhône-Alpes | <p>Déploiement à l'échelle départementale d'un hyperviseur permettant de centraliser la gestion de l'ensemble des réseaux et équipements des collectivités afin d'optimiser la maintenance de l'ensemble des réseaux déployés sur le territoire dans une logique de maintenance prédictive (réseau d'éclairage public, de fibre optique, de production d'énergie photovoltaïque, réseau de vidéoprotection, etc.)</p> <p>Appui au pilotage des politiques publiques dans une optique d'efficacité énergétique et d'amélioration du cadre de vie (éclairage intelligent, gestion technique des bâtiments, vidéoprotection).</p> |
| Toulouse Métropole | Occitanie | <p>Exploitation d'une plateforme BIM / CIM dans le cadre d'opérations d'aménagement afin d'effectuer un travail collaboratif associant un large écosystème de parties prenantes pour explorer les bénéfices permis par une gestion dynamique des données territoriales (efficacité énergétique, efficacité opérationnelle dans l'exploitation des ouvrages, conformité réglementaire, planification et suivi des travaux)</p> <p>Définition d'un modèle pour l'industrialisation des plateformes BIM / CIM basée sur solution répliquable (standardisation des cahiers des charges) et l'élaboration d'un modèle économique</p> |
| Région Grand Est | Grand Est | <p>Implantation de deux démonstrateurs de solutions d'hypervision dans des collectivités rurales associant un réseau d'interconnexion passive d'équipements</p> |

| | | |
|--|-------------------------|---|
| | | <p>(GFU) et un hyperviseur afin d'adresser les usages de la ville intelligente (signalisation, vidéoprotection, stationnement, mobilité, relation citoyenne, eau, collecte déchets).</p> <p>Organisation du passage à l'échelle des collectivités rurales avec la conception d'une solution d'hypervision financièrement accessible et simple, et la mise en place d'un dispositif d'accompagnement permettant de valoriser les retours d'expérience, d'échanger les bonnes pratiques et de monter en compétences.</p> |
| <p>Syndicat Audois de l'énergie et du numérique</p> | <p>Occitanie</p> | <p>Structuration d'un système organisé et interopérable de management des territoires intelligents à l'échelle départementale avec la constitution d'une infrastructure numérique souveraine (GFU) et d'un panel de services mutualisés adaptés aux petites communes (environnement numérique de travail, plateforme IoT, stockage de données)</p> <p>Développement d'un écosystème pour la résilience face aux changements climatiques (prévention des feux de forêt et des inondations, cellule de crise).</p> <p>Soutien au développement économique du territoire par l'appui à l'innovation technologique (robotisation filière viticole, industrie du futur en zone portuaire).</p> |

À PROPOS DE FRANCE 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions

phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat:

- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI_avenir

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr / @BanqueDesTerr